

Choisir son orientation **après la 3^e**

- La 1^{re} année de CAP
- La 2^{de} professionnelle
- La 2^{de} générale et technologique

1^{er} trimestre

- Information sur l'orientation et premier conseil de classe.

2^e trimestre

- Intentions d'orientation exprimées sur la fiche de dialogue.
- Avis du conseil de classe sur les intentions.

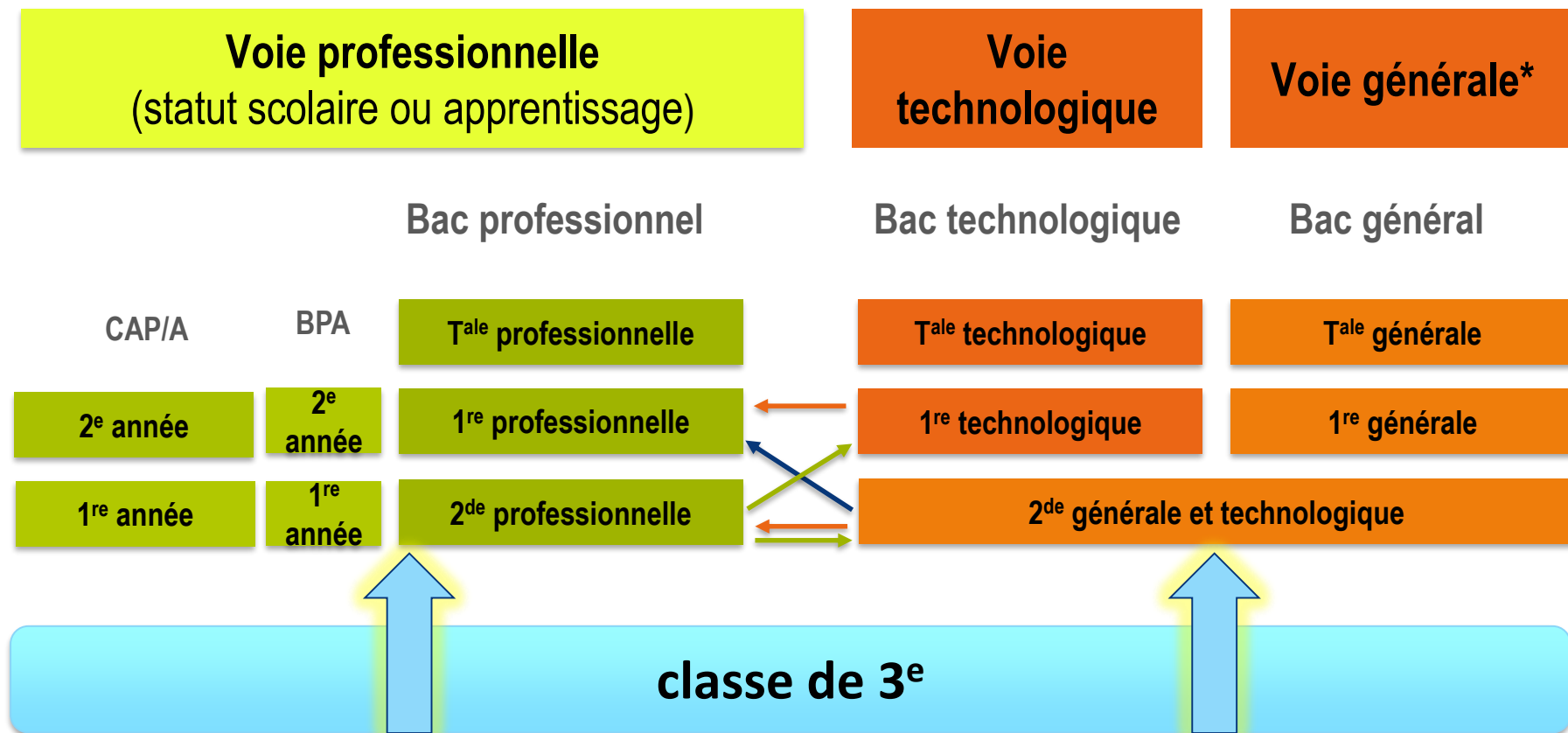
Avril à mai

- Dossier de demande d'orientation et d'affectation dans un établissement public.
(Affelnet)

Juin

- Proposition de voie d'orientation par le conseil de classe du 3^e trimestre et décision du chef d'établissement.
 - Si accord : validation et décision d'orientation définitive.
 - Si désaccord : entretien famille/chef d'établissement et possibilité de saisine de la commission d'appel.
- Choix des enseignements optionnels de 2^{de} ou de spécialité de diplôme professionnel.

Tout au long de l'année : entretiens personnalisés d'orientation.



La voie professionnelle

Durée

- 2 ans : CAP
- 3 ans : Bac pro

Statut

- scolaire : **élève** au lycée
- salarié : **apprenti-e** en alternance entre CFA et entreprise

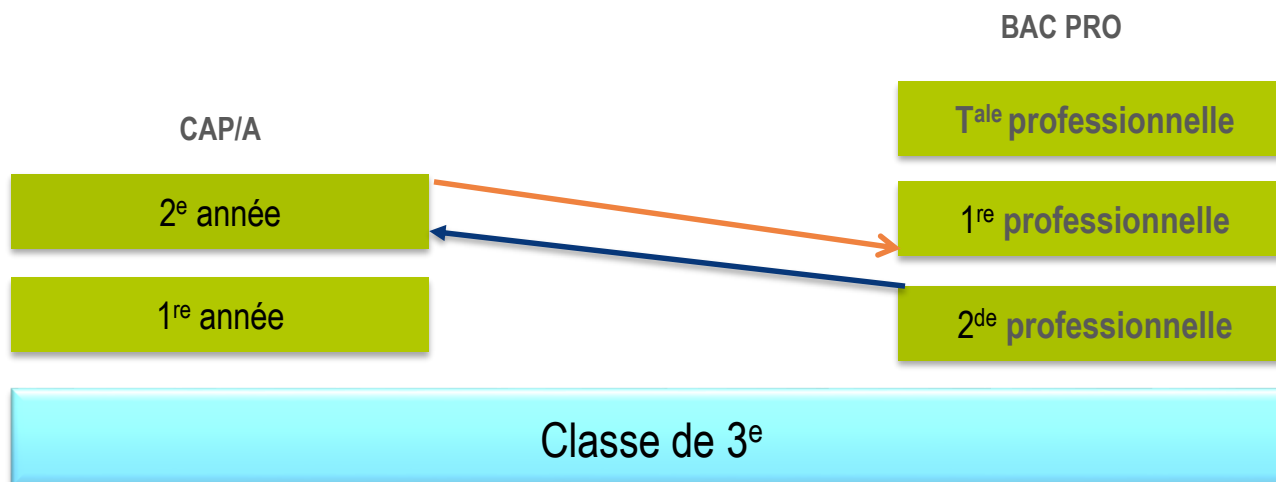
Programme

- Des **enseignements généraux** en relation avec le métier,
- Des **enseignements professionnels** (outils, exercices techniques, TP, gestes professionnels)

CAP = premier niveau de qualification pour l'emploi

Attention, tous les secteurs professionnels ne proposent pas le CAP

- Passage possible de 2^{de} pro à 2^e année de CAP
- À l'issue du CAP, la poursuite possible en 1^{re} pro



Démarche

- Rechercher une entreprise d'accueil avec l'aide de l'établissement, du CIO ou des chambres consulaires
- Signer un contrat avec l'employeur, qui vous inscrit en formation

Durée

Cursus complet ou partiel, selon le parcours antérieur

Lieu

Cours en CFA ou lycée, en alternance avec les périodes de travail chez l'employeur

Conditions

Avoir entre 16 et 30 ans(ou 15 ans et avoir terminé la classe de 3^{ème})

Rémunération

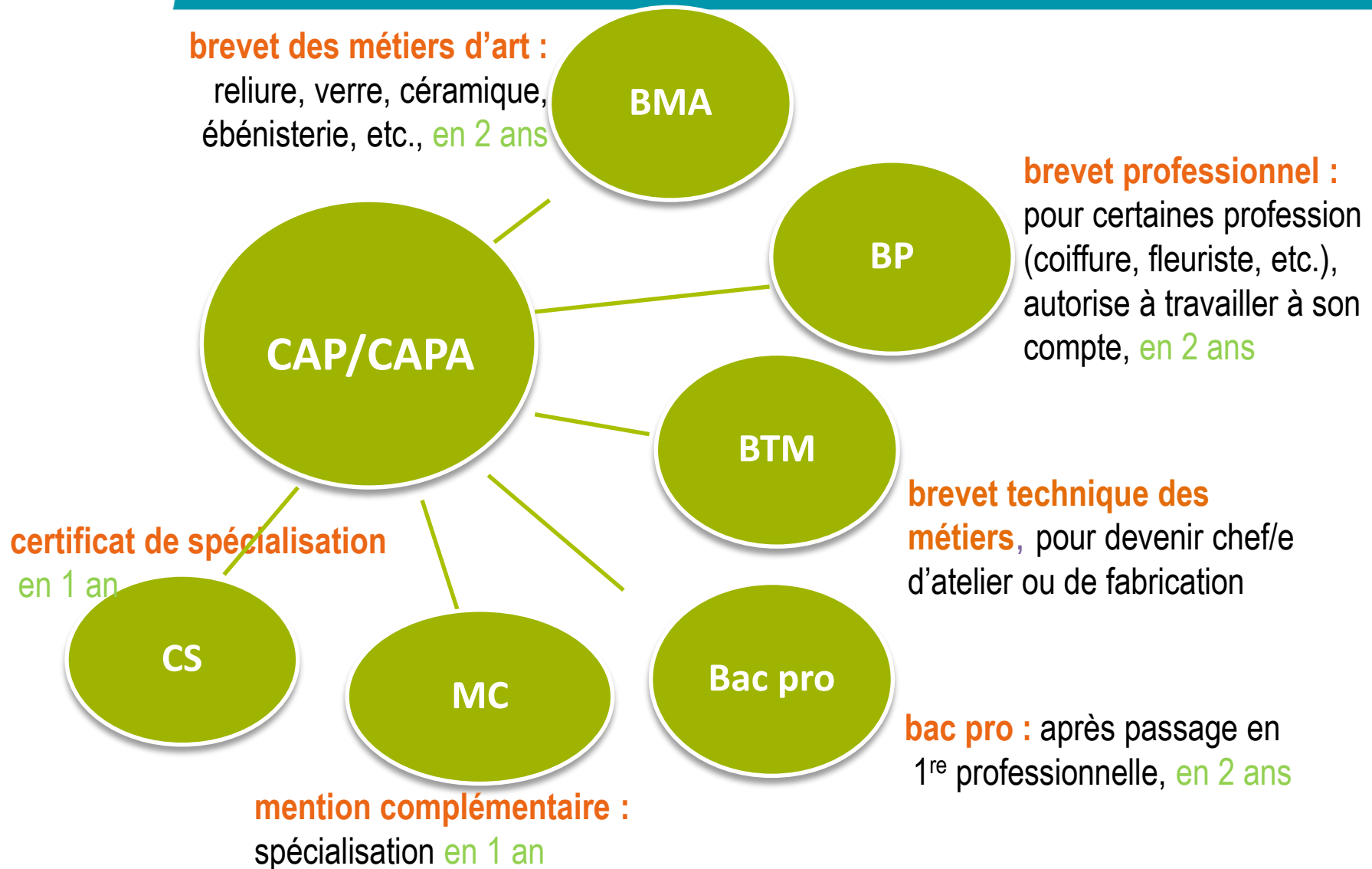
Selon l'âge et l'année d'étude (375 - 1 168 €)*

EMPLOI DU TEMPS EN CAP

30h par semaine



- **Enseignements technologiques et professionnels 60%**
+ Périodes de formation en milieu professionnel
12 à 14 semaines en 2 ans
- **Enseignements généraux 40%**



Le bac pro permet

- d'exercer directement un métier
- de poursuivre dans le supérieur, notamment en BTS (2 ans).

- ↘ **Durée:** 3 ans après la 3^e ou 2 ans après un CAP de spécialité adaptée au bac choisi
- ↘ **Lieu :** en lycée, ou en CFA avec périodes de travail chez l'employeur pour l'alternance.
- ↘ **Spécialités :** une centaine, au choix, sur dossier. REFORME EN COURS

EMPLOI DU TEMPS en Bac Pro

30h par semaine

- Enseignements technologiques et professionnels 50%
+ Périodes de formation en milieu professionnel
18 à 22 semaines en 2 ans

- Enseignements généraux 40%

- En terminale : 2 modules :
insertion professionnelle ou poursuite d'études

La voie générale & technologique

8 enseignements de base

- Français
- Histoire-géo
- LV a et LV b
- Sciences économiques et sociales
- Maths
- Physique-chimie
- SVT – Sciences de la vie et de la terre
- EPS – Éducation physique et sportive
- EMC – Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologies

2 enseignements optionnels au plus

1 enseignement général au choix parmi

- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA), latin ou grec
- LV c (étrangère ou régionale)
- Arts : arts plastiques ou cinéma audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre
- EPS
- Arts du cirque
- Ecologie agronomie territoire développement durable (dans les lycées agricoles)

➤ Et 1 enseignement technologique au choix parmi

- Management et gestion
- Santé et social
- Biotechnologies
- Sciences et laboratoire
- Sciences de l'ingénieur
- Création et innovation technologique
- Création et culture – design
- Hippologie équitation ou autres pratiques sportives, (Ets agricoles)

Vers le bac 2021

Depuis 2018 :

- à la rentrée, test numérique de positionnement (expression écrite et orale, maths)
- accompagnement personnalisé tout au long de l'année
- aide à l'orientation
- choix entre la voie générale et la voie technologique en fin de 2GT
- Voie générale : choix de 3 enseignements de spécialité pour la classe de 1^{re} (à réfléchir durant l'année de 2GT)

La voie générale

Rentrée 2019

- les classes de seconde et de première sont rénovées avec de nouveaux horaires et de nouveaux programmes
- 2^e et 3^e trimestre de l'année scolaire 2019-2020 : deux séquences d'épreuves communes de contrôle continu **en classe de 1^{re}**
- juin 2020 : épreuves anticipées de français en **1^{re}**

Rentrée 2020

- la classe de terminale générale est rénovée
- 2^e trimestre : séquence d'épreuves communes de contrôle continu
- printemps 2021 : deux épreuves écrites de spécialité
- juin 2021 : épreuve écrite de philosophie et épreuve orale terminale

Juillet 2021

- Nouveau bac

4 composantes

- 1 ► **Socle de culture commune** 2 ► Enseignements de spécialité
3 ► Enseignements optionnels 4 ► **Orientation**

1 ► SOCLE DE CULTURE COMMUNE	1 ^{re}	Tale
Français	4h	4h
Philosophie	4h	4h
Histoire géographie	3h	3h
Enseignement moral & civique	0h30	0h30
LV1 et LV2	4h30	4h
EPS	2h	2h
Enseignement scientifique	2h	2h

2 ► ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	3 en 1 ^{re}	2 en T ^{ale}
Arts	4h	6h
Biologie écologie (lycées agricoles)	4h	6h
Histoire géographie, géopolitique et sc. politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues littératures et cultures étrangères	4h	6h
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	4h	
Mathématiques	4h	6h
Numérique et sc. informatiques	4h	6h
Sciences de la vie et de la terre	4h	6h
Sc. de l'ingénieur	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h
Physique chimie	4h	6h

3 ► ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS*

*1 en 1^{re} et éventuellement un 2^e en terminale

	1 ^{re}	Terminale
Arts	3h	3h
Langues et cultures de l'Antiquité	3h	3h
EPS	3h	3h
LV3	3h	3h

4 ► ORIENTATION

1h30

1h30

AUTRES OPTIONS POSSIBLES EN TERMINALE

- Mathématiques expertes,
- Mathématiques complémentaires,
- Doit et grands enjeux du monde contemporain

Évaluation

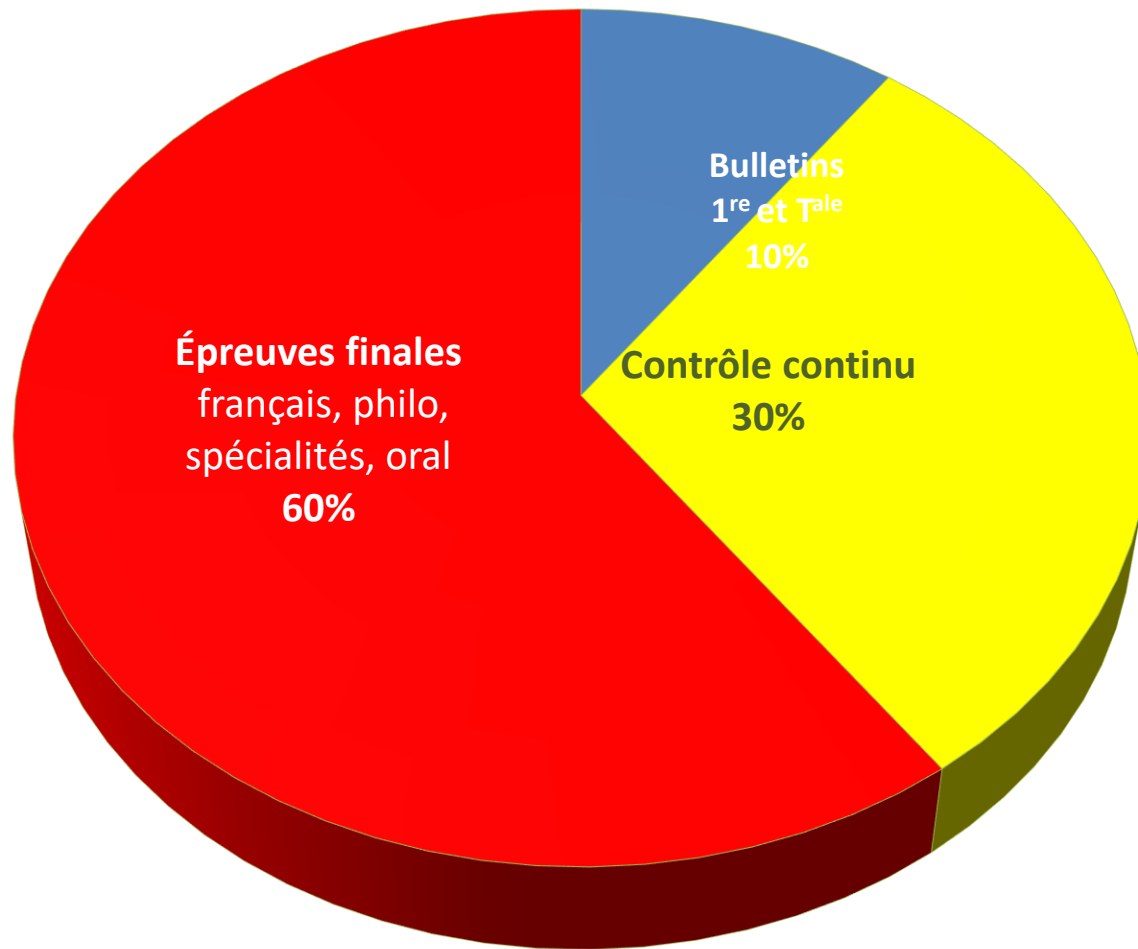
- 40 % = contrôle continu commencé en classe de 1^{re} (dont 10 % bulletins scolaires)
- 60 % = épreuves terminales : socle de culture commune + spécialités.

Modalités

- 1 épreuve anticipée (français) en 1^{re} + 4 épreuves en cours de terminale
- Modalités nouvelles pour les élèves en situation de handicap : renforcement de l'école inclusive.

Épreuves finales

- Deux épreuves au choix
- Philosophie
- Épreuve orale = présentation d'un projet
 - adossé à une ou deux spécialités au choix
 - suivie de discussion avec le jury



La voie technologique

STI2D - Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Pour qui ? Les élèves qui aiment comprendre les systèmes techniques et concevoir de nouveaux produits. **Au programme.** Enseignements techno. transversaux et 4 spécialités : énergie et environnement ; systèmes d'information et numérique, architecture et construction, innovation techno. et écoconception. Maths et physique-chimie industrielles. Développement durable axe majeur. **Et après ?** Études sup. industrielles énergie, maintenance, électronique, informatique industrielle, mécanique...

STD2A - Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Pour qui ? Les élèves qu'intéressent les applications de l'art : graphisme, mode, design..., et la conception : réalisation espaces/objets. **Au programme.** Enseignements généraux (français, langues, histoire-géo, maths, physique-chimie...), design et arts appliqués (mouvements artistiques, démarche créative, représentations, matériaux). **Et après ?** Principalement préparation des BTS arts appliqués ou des DMA (diplôme des métiers d'art); nombreuses poursuites d'études.

STL - Sciences et technologies de laboratoire

Pour qui ? Les élève intéressés par les manipulations en laboratoire et l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, de la chimie

Au programme. Maths, physique-chimie, biologie, biochimie et science du vivant prépondérantes. Nombreux TP en laboratoire. Spécialité : Biotechnologies ou Sciences physiques et chimiques. **Et après ?** Études en physique, chimie, biologie, ou domaines du paramédical.

ST2S - Sciences et technologies de la santé et du social

Pour qui ? Les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical. **Au programme.** La biologie et la physiopathologie humaines (grandes fonctions, maladies, prévention et traitement), sciences et techniques sanitaires et sociales (connaissance d'une population, étude des faits sociaux et des problèmes de santé...). Et aussi : français, histoire-géo, sc. physiques et chimiques, langues... **Et après ?** BTS et DUT ou école du paramédical et social.

STMG - Sciences et technologies du management et de la gestion

Pour qui ? Les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les relations au travail. **Au programme.** Sc. de gestion, éco-droit et management des organisations prédominants, articulés avec une spécialité (gestion et finance ; systèmes d'information de gestion ; ressources humaines et communication ; marketing). **Et après ?** Études supérieures en commerce, gestion, communication des entreprises, assistance de direction, communication, tourisme.

STAV - Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (au lycée agricole)

Pour qui ? Les élèves attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. **Au programme.** Culture scientifique, technologique et agricole : biologie-écologie, physique-chimie, maths, sciences éco, sociales et de gestion, sciences et techniques agronomiques. **8 semaines de stages.** Chaque lycée est libre de proposer des espaces d'initiative locale : transformation des produits alimentaires, valorisation des espaces. **Et après ?** poursuite d'études en agriculture, agroalimentaire, environnement...

STHR - Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

Pour qui ? Après une **2^{de} spécifique**, mais possible après une 2^{de} générale et techno. **Au programme.** Éco. et gestion hôtelière, sc. et techno des services, sc. et techno culinaires, enseignement scientifique alimentation-environnement, enseignement techno en langue vivante, maths, langues vivantes, sciences, français, histoire-géo... **Et après ?** écoles d'hôtellerie restauration, tourisme, commerce et services, de la comptabilité et de la gestion des organisations, ou université, par exemple en licence de sc. et techno de l'hôtellerie-restauration...

TMD - Techniques de la musique et de la danse

Pour qui ? Après une **2^{de} spécifique** et avec pratique intensive de la danse ou d'un instrument ; être inscrit-e au conservatoire. **Au programme** en 3 ans : « instrument » ou « danse » + enseignements généraux (français, langue étrangère, philo, histoire de l'art et des civilisations, maths et physique) et enseignements techno (le son, les amplificateurs, dynamique de la danse...). Cours de musique ou de danse au lycée et au conservatoire. **Et après ?** Études supérieures surtout au conservatoire (sur concours), plus rarement à l'université (musicologie, arts, scène).

Enseignements communs à toutes les séries

- ✎ Français (en 1^{re} seulement) : 3h
- ✎ Philosophie (en t^{ale}) : 2h
- ✎ Histoire géographie : 1h 30
- ✎ Langue vivante A et langue vivante B : 4h (dont 1h de techno LV)
- ✎ Éducation physique et sportive : 2h
- ✎ Mathématiques : 3h
- ✎ Enseignement moral et civique : 18h/an
- ✎ Un accompagnement de l'orientation

Enseignements de spécialité

3 enseignements de spécialité en 1^{re}, puis 2 en terminale (sauf en TMD)
choix en fonction de la série visée

Enseignements optionnels (2 au +)

- Langue vivante C (seulement pour la série STHR)
- Arts (au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)
- Éducation physique et sportive

Bac	1 ^{re} techno	Terminale
ST2S Sciences et technologies de la santé et du social	- Physique, chimie pour la santé - Biologie et physiologie humaines - Sciences et techniques sanitaires et sociales	- Chimie, biologie et physiopathologie humaines - Sciences et techniques sanitaires et sociales
STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (uniquement en lycée agricole)	- Gestion des ressources et de l'alimentation - Territoires et sociétés - Technologie (aménagement / production / agroéquipement / services / transformation)	- Gestion des ressources et de l'alimentation - Territoires et technologies
STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués	- Physique, chimie - Outils et langages numériques - Design et métiers d'art	- Analyse et méthode en design - Conception et création en design et métiers d'art

Bac	1 ^{re} techno	Terminale
STHR Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	- Enseignement scientifique, alimentation, environnement - Sciences et technologies culinaires et des services - Économie, gestion hôtelière	- Sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement - Économie, gestion hôtelière
STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	- Innovation technologique - Ingénierie du développement durable - Physique, chimie et mathématiques	- Ingénierie, innovation et développement durable +, au choix, architecture et construction/ énergie et environnement/ innovation technologique et écoconception/ systèmes d'information et numérique - Physique, chimie et mathématiques
STL Sciences et technologies de laboratoire	- Physique, chimie et mathématiques - Biochimie, biologie - Biotechnologies ou sc. physiques et chimiques en laboratoire	- Physique, chimie et mathématiques - Biochimie, biologie, biotechnologies ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

Bac	1 ^{re} techno	Terminale
STMG Sciences et technologies du management et de la gestion	- Sciences de gestion et numérique - Management - Droit et économie	- Management, sciences de gestion et numérique +, au choix, gestion et finance / mercatique / ressources humaines / système de gestion - Droit et économie
TMD Techniques de la musique et de la danse	- Option instrument - Option danse	- Option instrument - Option danse

- 
- **Votre professeur-e principal-e**
 - **Le professeur documentaliste au CDI**
 - **Le psychologue de l'éducation nationale, conseil en orientation de l'établissement ou au :**
 - **CIO de NARBONNE :**
04/68/32/61/75
ouvert tous les jours. accueil sur rendez vous



TÉLÉPHONE



TCHAT



MAIL



BOÎTE À OUTILS

L'Onisep et ses conseillers répondent à vos questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers. Vous êtes collégien, lycéen, étudiant, parent, vous pouvez les contacter gratuitement par téléphone, tchat ou mail.

Accédez à des informations complémentaires grâce à la boîte à outils.